



Partir de chez ma mère divorcé a -18ans

Par **Espoir espoir**, le **03/06/2019** à **23:13**

Bonsoir,
Mon copain veut partir de chez sa mère divorcé, il va avoir 18 ans en octobre.
Mais, se fait disputer sans arrêt et la plupart du temps pour rien, ou part la faute de son frère âgé d'un an de moins de lui. Il se prend des réflexions alors qu'il est le seul à réaliser toutes sortes de tâches.
Que faire pour partir de chez lui ? Bien sûr il auras un toit, j'aurai un studio pour mes 18 ans en juillet et donc, il pourras vivre avec moi. Et en dehors de son BTS et mon bac pro ont bosseras entre-deux.
Merci de votre aide ...

Par **nihilscio**, le **03/06/2019** à **23:31**

Bonjour,
A 18 ans on est majeur et l'on va habiter où l'on veut avec qui l'on veut. Que faire pour partir de chez lui ? Ses valises. Cela dit, si sa mère lui coupe les vivres, la vie sera plus difficile.

Par **Espoir espoir**, le **03/06/2019** à **23:38**

Merci de votre réponse mais il va les avoir que en octobre et voudrais partir au plus vite de chez sa mère justement